



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - Fax : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES-VERVAL du 22 SEPTEMBRE 2019 – Saison 2019 / 2020 COMPTE RENDU DES REUNIONS SECTEURS AOUT 2019

26/08/19 – Réunion des clubs du secteur Vichyssois à Creuzier le Vieux

Clubs présents : Bellerive BC – Creuzier BB – SCA Cusset – BC Gannat – BC Lapalisse - BC St Yorre - JA Vichy
Club absent : Néant

28/08/19 – Réunion des clubs du secteur Montluçonnais à Désertines

Clubs présents : BE Commentry – SBC Désertines – Doyet BC – Stade Montluçon Basket – Vaux BC
Club absent excusé : AS Montluçon

30/08/19 – Réunion des clubs du secteur Moulinois à Dompierre / Besbre

Clubs présents : AS Dompierre – Moulins Basket – SC St Pourçain – BC Varennes – Club Yzeure Basket
Club absent excusé : Bourbon SB

Michel LAINE (qualifications) – Jean-Luc VINCENT (Président Comité) animèrent les 3 réunions.

Membres du Comité Directeur présents sur les réunions : Robert CHEVALIER, Franck DUFOUR et André TERRADE sur le secteur Vichyssois Michel CONTAMINE et Brigitte VIGUIER sur le secteur Montluçonnais Béatrice MOROY sur le secteur Moulinois.

A l'occasion de la réunion secteur de Dompierre, remise de la médaille de bronze FFBB à Alain FAVARETTO.

Documents transmis

Facture acomptes licences (A remettre à votre trésorier) - **Premier acompte au 01 octobre**

Deux flyers IFRABB

Licenciés mauvais payeurs

Début juillet, petite enquête auprès des clubs pour connaître les éventuels mauvais payeurs en souhaitant que par la suite les clubs contactent les intéressés pour régularisation (en précisant que le comité est informé).

Recyclage du 08 septembre CDO et Commission Technique

Point sur les inscriptions pour chaque clubs - Les participants doivent être licenciés.

Projet adoption Modification Règlements sportifs

Pour présentation au prochain Comité Directeur du 13 septembre

Projet d'harmonisation pour nos championnats PR avec les règlements R3 sur le statut de l'entraîneur.

Cette saison en R3 le diplôme Initiateur est obligatoire (avec recyclage) ou que l'entraîneur soit inscrit à cette formation.

Pour éviter des soucis (surtout financier) aux prochaines équipes qui se qualifieront pour cette division nous souhaitons mettre en place un « Statut de l'entraîneur » sur les bases suivantes :

- Pour cette saison en PR : Être Animateur ou Inscription à la formation 1^{ère} année – En Dpt : Néant
- Saison 20-21 en PR : Être Animateur et Inscription formation 2^{ème} année – En Dpt : Être Animateur ou inscription en formation 1^{ère} année.
- Saison 21-22 en PR : Être Initiateur ou inscrit en formation 2^{ème} année – En Dpt : Être Animateur et inscrit en Formation 2^{ème} année

Solution plus aléatoire : S'inscrire comme candidat libre aux évaluations de fin de saison.

Modifications des règlements sportifs : Article 3 – Article 40 et article 46

Pour l'article 46 (Liste du 5 majeur) nous sommes dans l'attente du Règlement sportif général Ligue qui se fait attendre.

Championnat 3x3 AURA

La ligue organisera au 2^{ème} trimestre 2020 un championnat 3x3

Modalités : Septembre à mars Championnats départementaux - Avril à mi-mai championnat régional avec 16 équipes qualifiées – Les premiers de chaque département plus les meilleurs 2^{èmes}

Problème : Nos finales 3x3 sont prévus au mois de mai.

Solution : Si des clubs sont volontaires pour participer au championnat Ligue nous pouvons organiser en début d'année un plateau pour déterminer l'équipe (ou les) qui irait sur le championnat régional.

Volontaires : Secteur Vichyssois : JA Vichy en garçons – Néant pour les secteurs Montluçonnais et Moulinois

Prévisionnel manifestations

Plateaux baby sur secteurs

30/11/19 : Cusset – Commentry – Yzeure - 22/02/20 : Lapalisse – Moulins

Plateaux U11 (Finales M et F)

Jeudi 21/05/20 : Yzeure

2 plateaux pour les classements à définir sur les réunions secteurs de janvier.

Demande pour les rencontres amicales ou tournois

Création d'un nouvel imprimé – A transmettre pour demande à Michel CONTAMINE.

Dans le cas d'une rencontre ou tournoi non déclaré si un accident survenait vous ne seriez pas couvert, le Président du club assumera.

Idem si un joueur ou un entraîneur non licencié participe aux rencontres ou tournois même s'ils sont déclarés.

Engagements championnats IDEP jeunes (U13 à U20 et U11 pour les volontaires)

Document transmis ce WE par le CD63 Clôture des engagements au 12 septembre.

Dérogation

N'oubliez pas de faire ou de valider les dérogations dans les délais (35 - 30 jours).

Basket loisir

Projet – Rencontres 5x5 et/ou plateaux 3x3 sur les secteurs.

Une enquête sera lancée pour connaître le choix de tous.

Camp d'été

De lundi à jeudi APM se déroule notre camp d'été pour les catégories U11 à U15.

Ce camp a été mis en place par notre CTF et Cédric PICHELIN.

Au départ la condition pour l'organisation était une participation de 25 stagiaires à la date du 20 juin.

A cette date nous étions à 22 inscriptions (10 filles et 12 garçons) vu le travail réalisé par nos deux protagonistes nous n'avons pas voulu les décevoir et l'affaire fut lancée.

Les tarifs : Pension complète 320 € - ½ Pension 250 €

Chaque stagiaire a perçu : Un ballon – Un réversible – Un short – Un teeshirt et une gourde

Pour l'encadrement : Polo - teeshirt – short

Bilan avec le CD63

Le résultat du vote lors de notre AG pour le projet de fusion entre les deux comités a laissé des traces.

Idem avec le vote qui fut proposé lors de l'AG du CD63 pour un championnat en commun en PR.

Qualifications – Michel LAINE

Lors de chaque réunion, il a été rappelé aux clubs les points suivants :

1 - Utiliser les nouveaux documents pour la saison en cours.

2 - Les nouveautés apportées sur le formulaire de demande de licence

Avant de transmettre la demande de licence au CD03 :

- Vérifier que toutes les rubriques concernant le licencié soient remplies et vérifiées notamment vis-à-vis des informations portées sur sa pièce d'identité (date de naissance, lieu de naissance).
- S'assurer que le certificat médical soit obligatoire (validité de celui-ci sur 3 saisons consécutives) et ne pas saisir

- la date du questionnaire de santé à la place de celle du certificat médical.
- Compléter **toutes les rubriques** concernant la pratique sportive du licencié.
- Rappel : il n'est pas possible de modifier l'assurance d'un licencié en diminuant le niveau de garanties entre la saison en cours et la saison n-1. Cependant un niveau de garanties supérieur peut être saisi.
Toute modification (niveau de garantie inférieur à celui de la saison antérieure ou non reconduction de l'assurance) doit faire l'objet d'un courrier recommandé adressé à la FFBB avant le 1^{er} juin de la saison suivante.
D'une manière générale ce courrier sera adressé au mois de mai de la saison en cours.
- Ne pas attendre un mois après la saisie des informations par le club pour envoyer la demande de licence au comité départemental. Les consignes sont précisées à l'article 415 des règlements fédéraux.
Le non-respect de certains de ces points entrainera une déqualification du licencié jusqu'à la réception des compléments d'informations demandés par le CD03 aux clubs.

3 -Concernant une demande de mutation adressée au CD03

- Ne pas oublier de transmettre **le dossier complet avec notamment tous les justificatifs** précisés sur la demande de mutation.
- Joindre la photo sous forme numérique **à la taille définie par la FFBB.**
- Vérifier que le récépissé d'envoi de la mutation au club d'origine du joueur porte effectivement la date de dépôt imprimée. En cas d'absence d'inscription, demander à la Poste d'apposer le cachet du jour de dépôt.

4 - Pour l'édition des équipes avec le trombinoscope à partir de FBI, la démarche est précisée dans un tutoriel.

Pour y accéder :

- Ouvrir FBI
- Après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, une nouvelle fenêtre s'ouvre avec différents onglets dont à l'extrême droite, un point d'interrogation. Cliquer dessus.
- Une nouvelle fenêtre s'ouvre : Aide application FBI avec 4 rubriques. Cliquer sur la dernière : « compétition – créer une équipe/générer un trombinoscope ».
- Apparaît alors : FBI édition du trombinoscope d'équipe. Cliquer en bas et à droite sur « édition du trombinoscope » puis visionner la vidéo d'explication.

5 - Pour éditer la licence de chaque licencié, ouvrir la fiche du licencié et cliquer sur duplication de licence.

6 - Dernière info : les engagements débouchent obligatoirement sur une participation aux championnats 5x5 ET 3x3 ET coupe départementale (cf. gazette N°7 du 23/08/2019).

Mini-basket – Robert CHEVALIER

Si la compétition U11 semble donner satisfaction, nous devons revoir notre formule U9

Salles et Terrains – André TERRADE

Des renouvellements sont à faire – Contact sera effectué avec les municipalités.

Coupes de l'Allier M et F

Le tirage a été réalisé à l'occasion de la réunion secteur à Creuzier le Vieux (Diffusion effectuée)

Tour de table des clubs

En dehors des problèmes récurrents : Licenciés – Les Effectifs dans les équipes – Manque d'entraîneurs – Manque de dirigeants ...

Creuzier BB

De gros problèmes sur les créneaux horaires donnés par la municipalité, nous avons dû renoncer à la création d'une équipe U17.

SCA Cusset

Des Inquiétudes pour le 3x3.

BC St Yorre

Cette saison aucune équipe chez les seniors M et F. Problèmes internes dirigeants / joueurs.

SBC Désertines

L'équipe RF3 n'apparaît pas sur le 1^{er} tour de la Coupe Territoriale.

Président : Bizarre, j'ai vu un mail de confirmation d'engagement. Je me renseigne.

BE Commentry

Embarras avec le statut de l'entraîneur pour notre équipe RM2 – Au final, la note risque d'être salée.

Doyet BC

Des gros soucis avec le 3x3

SC St Pourçain

5x5 SM : Néant - Plateaux 3x3 garçons : 1 équipe. SF : Néant

BC Varennes

Inquiétude pour l'avenir de notre équipe seniors filles, actuellement 4 licenciées (Blessure ou opération pour les autres) un forfait général est envisageable en 5x5.

Lors de la saison écoulée sur une rencontre U13, la JA Vichy a fait participer un joueur U13 qui avait joué la veille en U15 (avec surclassement) – Problème sur la vérification de l'E-Marque car réglementairement un U13 ne peut disputer qu'une rencontre sur le même WE.

Président : Il est quand même un peu tard pour signaler ce fait le championnat est terminé, quand vous constatez une anomalie vous devez la notifier tout de suite à l'organisateur.

Concernant la vérification de l'E-Marque ce travail est énorme, il est possible que le vérificateur U15 ne vérifie pas systématiquement si un joueur U13 surclassé dispute une rencontre dans sa catégorie d'âge le même WE.

Le vérificateur U13 lui il fait son travail pour les U13, il n'a pas à vérifier l'E-Marque U15.

J'ai des doutes sur la mauvaise foi des responsables de la JA Vichy (Ce n'est pas le genre de la maison), je pense que la personne responsable de cette équipe ne doit pas connaître le règlement – Je me renseignerai.

C Yzeure Basket

Des agacements avec la ligue pour l'appellation de nos équipes en IE CTC – Elle ne prend pas en compte nos remarques et ne répond pas à nos mails.

AS Dompierre

Nouvelle saison pour la classe basket du collège.

Les réunions secteurs du mois de janvier

Lundi 6 janvier secteur Vichyssois

Organisation JA Vichy

Mercredi 8 janvier secteur Montluçonnais

Organisation Stade Montluçon

Lundi 13 janvier secteur Moulinois

Organisation Moulins Basket

Un grand merci aux trois organisateurs

Patricia VINCENT

Secrétaire Générale CD03 Basket

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT

Président CD03 Basket

JL Vincent